

Thérèse Ndri Yoman (18 juin, 10h)

RÉSUMÉ

L'expérience de la Côte d'Ivoire, longtemps considérée comme un havre de paix et qui a connu les affres de la guerre et de l'instabilité politique, est édifiante. Le thème de ce symposium qui porte sur : « Politique étrangère et diplomatie de la santé mondiale » revêt une grande importance, ainsi qu'un intérêt tout particulier, pour moi et pour tous les acteurs du développement sanitaire des pays à faible revenu, notamment quand ces pays ont été confrontés à la guerre et à une longue crise socio-politique, comme c'est malheureusement le cas pour la Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire se remet d'une grave crise post-électorale qui a été marquée par des tensions extrêmes et des affrontements armés. Les désastres engendrés par la crise post-électorale sur le système de santé ont accru les besoins latents d'investissements et ont d'avantage compliqué une situation sanitaire déjà préoccupante sur le plan de la fonctionnalité des infrastructures.

Les crises socio-politiques et leurs conséquences sur le secteur de la santé placent nos pays dans une position de grande dépendance vis-à-vis des financements extérieurs pour la reconstruction du système de santé, du fait d'une désorganisation du système sanitaire, d'un dysfonctionnement dans l'offre de soin, d'un déplacement massif du personnel soignant et d'une démotivation du personnel.

Aussi sommes-nous confrontés à un double défi. Celui de garantir la relance et la restauration rapide du système de santé et celui, de loin le plus difficile, de la mobilisation des ressources.

C'est aussi l'occasion de parler un peu plus des perspectives d'apport de financements et d'appuis internationaux dans le cadre de la reconstruction post-conflit du système de santé.

Ainsi nous aborderons plusieurs points dont :

1- L'ÉTAT DES LIEUX : 1^{ER} DEFI

- Première période : la période de l'urgence humanitaire
- Seconde période : la période de reconstruction post-crise

Ainsi, le retour à la normalité sur l'ensemble du territoire national offre-t-il l'occasion de relancer véritablement le processus de développement du secteur de la santé. Il faudra rattraper les retards d'investissements.

Mais pour réussir cette phase, certains préalables sont indispensables telle la nécessité d'instaurer la sécurité et une paix véritable, faute de quoi, dans les zones de belligérance chronique, aucun investissement ne peut être pérenne et le continuum de soin ne peut être assuré.

2- LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ : 2ÈME DEFI

- Les financements extérieurs
- Le financement intérieur

OBSERVATIONS :

Le constat actuel c'est que ces financements internationaux sont déjà pré-ciblés. Par ailleurs, les ressources de l'état sont difficilement mobilisables et pas toujours disponibles au moment voulu.

3-RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES : 3^{ÈME} DÉFI

La reconstruction, réhabilitations des infrastructures et le rééquipement ainsi que le redéploiement et la remotivation du personnel constituent un 3ème groupe de défis que je qualifierais de structurels.

PERSPECTIVES

Ainsi pour relever ces défis, plusieurs paramètres sont à considérer pour rendre efficace l'apport des financements internationaux à la reconstruction des systèmes de santé. En Côte d'Ivoire, l'accent est mis sur la bonne gouvernance de ces ressources :

- Une bonne définition des priorités à travers divers plans d'action
- Le réarmement moral du personnel et la lutte contre les mauvaises pratiques.

CONCLUSION

Dans les pays en développement et en période post-crise, tout paraît prioritaire pour relever le système sanitaire tant les dysfonctionnements et insuffisances latentes sont exacerbés.

L'apport des financements internationaux à la reconstruction post-conflit du système de santé est une question d'actualité. Le niveau des investissements nécessaires est tel que les attentes des gouvernements sont fortes quant à la disponibilité des financements internationaux attendus. Néanmoins leur destination ne correspond pas toujours aux besoins réels exprimés.

Un effort doit être fait dans ce sens à travers la mise en place de mécanisme de gestion consensuelle ciblée sur les priorités telles que définies par les plans d'action.